

L'assurance au cœur fraternel

L'assurance scolaire de votre enfant



CHERS PARENTS

Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2025-2026, **votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire** de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, premier assureur de l'enseignement privé.

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection à chaque instant :
24h/24, 365 jours par an, y compris pendant les congés.



En tous lieux, qu'il soit à l'école, à la maison, à des activités extra-scolaires... ou en voyage à l'étranger !



En toutes circonstances en cas d'accident, de racket à l'école ou sur son trajet...

Grâce au contrat collectif souscrit par votre établissement, vous pouvez profiter d'une assurance scolaire parmi les plus complètes et les plus compétitives du marché.

| Garanties ⁽¹⁾ | Prestations |
|--|---|
| Invalidité permanente : • inférieure à 66 % - franchise relative ⁽²⁾ 6 % • comprise entre 66 % et 85 % • supérieure ou égale à 86 % | jusqu'à 45 800 € 65 000 € 99 500 € |
| Décès | 5 000 € |
| Traitements médicaux dont forfait hospitalier franchise relative de 7 jours | 21 000 € |
| Frais médicaux prescrits non remboursés par la Sécurité sociale | 155 € |
| Chambre particulière en cas d'hospitalisation - franchise relative de 7 jours | 31 € / jour maxi 365 jours |
| Soins et frais de prothèse : • appareil d'orthodontie • dentaires (par dent) • auditifs, orthopédiques • traitement d'orthodontie rendu nécessaire par l'accident | 600 € 600 € 800 € 2 100 € |
| Frais d'optique - bris de monture, verres ou lentilles | 400 € |
| Frais de transport | 305 € |

| Garanties ⁽¹⁾ | Prestations |
|---|-----------------------------|
| Frais de rapatriement | 1 600 € |
| Frais de recherche et de sauvetage | 10 000 € |
| Accompagnement psychologique après un accident grave ou une agression | 50 € / séance maxi 765 € |
| Frais de remise à niveau scolaire : cours de rattrapage, frais de garde ou frais de transport - franchise relative de 15 jours consécutifs de scolarité | 50 € / jour maxi 1 900 € |
| Harcèlement scolaire : garantie de Protection Juridique en cas de victime de harcèlement scolaire, d'atteinte à la e-réputation | 10 000 € |
| Racket et agression dans l'établissement ou sur le trajet : vêtements, clés, papiers administratifs pris en charge sur présentation du dépôt de plainte, une fois par année scolaire | 250 € |
| Instruments de musique : bris ou vol durant les cours, prise en charge une fois par année scolaire et sur présentation du dépôt de plainte en cas de vol. Franchise 30 € | 1 100 € |

Pour plus d'informations, votre notice d'information sera disponible sur l'Espace Parents à partir du 01 juillet 2025 :
<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/rentrée-scolaire-2025-2026>

(1) Dans la limite et selon les conditions de la notice d'information.

(2) Franchise relative : si le montant du sinistre est inférieur ou égal au montant de la franchise, il n'y a pas d'indemnisation. Si le montant du sinistre est supérieur au montant de la franchise, le montant total du sinistre est indemnisé.

Comment récupérer l'attestation scolaire de votre enfant à partir du 25 août 2025 ?



RECHERCHER

Accueil Espace Parents > Attestation élèves Déclarer un accident > FAQ (assurance scolaire) > Prévention > Liens utiles > Des solutions d'assurance pour toute la famille >

EN SAVOIR PLUS SUR L'ASSURANCE SCOLAIRE

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail : service.assurancescolaire@msc-assurance.fr ou par téléphone au 01 56 24 76 00 (suivi du choix 2, puis du choix 1).

ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE POUR VOS ENFANTS

75005

M 5 C ASSURANCES - PARIS 05

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Jules Test

✓ Je confirme avoir adhéré au contrat d'assurance de groupement n°02020050010200387 assuré par M 5 C ASSURANCES - PARIS 05, je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions de l'assurance scolaire et en accepter les termes par la remise d'une notice d'information valant Contrat de groupe. Je pourrai dénicher la notice d'informations 300.198 et le document d'information sur le produit d'assurance (PIQ) de votre assurance scolaire.

COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉLÈVE

Nom * Prénom *

Code Postal * Ville *

E-mail * Votre attestation scolaire vous sera envoyée à cette adresse

Téléphone

1

Rendez-vous sur <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves>

2

Remplissez le code postal ou département de l'établissement

3

Choisissez votre établissement
parmi la liste proposée

4

Renseignez l'identité
de votre enfant

5

Remplissez vos coordonnées
en tant que représentant légal

Et c'est tout ! Vous recevrez votre attestation via l'email renseigné.

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail : service.assurancescolaire@msc-assurance.fr ou par téléphone au 01 56 24 76 00 (suivi du choix 2, puis du choix 1).

